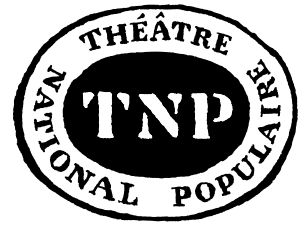


CRÉATION

La Crèche: mécanique d'un conflit



de **François Hien**
mise en scène collective

Dossier pédagogique

dossier réalisé par **Christophe Mollier-Sabet**,
enseignant missionné par la DAAC de Lyon auprès du TNP



Théâtre National Populaire
direction Jean Bellorini
04 78 03 30 00
tnp-villeurbanne.com

attachée aux relations avec le public
de la cohésion sociale
Sarah Sourp
04 78 03 30 83
s.sourp@tnp-villeurbanne.com

attaché aux relations avec le
public scolaire
Mathieu Flamens
04 78 03 30 11
m.flamens@tnp-villeurbanne.com

du 17 février
au 1^{er} mars 2023

du mardi au samedi à 19 h 30
sauf jeudi à 19 h, dimanche à 16 h,
relâche le lundi, relâche exceptionnelle
dimanche 19 février

Petit théâtre, salle Jean-Bouise
durée estimée : 2 h 40

avec

Clémentine Beth

Florence / Madame Grésieux /
Responsable politique de la ville /
Prof EJE / Femen /
Maire de Saint-Romans /
Chroniqueuse / Journaliste

Kadiatou Camara

Amina / Karim / Mère 1 / Journaliste /
Juge prud'homme / Rosalie

Estelle Clément-Bealem

Francisca

Saffiya Laabab

Yasmina

Emilie Waïche

Waïche / Rachida / Le policier

Imane Djellalil

Fayard / Nour / Behba / Auteur /
Bensaïdi / Mère 3

Katayoon Latif

Maryam / Le précheur / Mère d'Abel /
Journaliste

Flora Souchier

Grimault / Directrice de cabinet du
maire / Militante allaitement / Femen /
Julien Polteau / Mère 4 (Lara) / Manon

Amélie Zekri

Inees / Auteur / Boutih / Mère 2 /
Moufida

création en compagnie de

Maudie Cosset-Chéneau,
Clémentine Desgranges,
Arthur Fourcade

régie lumière

Benoit Brégeault

costumes et scénographie

Sigolène Pétey

administrateur de production –
diffusion

Nicolas Ligeon

chargée de production – diffusion

Pauline Favaloro

production **Ballet Cosmique**

aide à la production **DRAC Auvergne-Rhône-
Alpes – ministère de la Culture ; région Auvergne-
Rhône-Alpes ; Ville de Lyon**

coproduction **Théâtre National Populaire ;
L'Azimut, Antony-Châtenay-Malabry – Pôle
national des Arts du cirque en Île-de-France**

en partenariat avec le **GEIQ Théâtre/
Compagnonnage**

avec le soutien de l'école de la **Comédie de Saint-
Étienne / DIESE# Auvergne-Rhône-Alpes**

La Crèche : mécanique d'un conflit

de **François Hien**
mise en scène **collective**

Pour ouvrir cette longue période de résidence, L'Harmonie Communale présente, du 17 février au 1^{er} mars 2023, *La Crèche : mécanique d'un conflit*. Cette pièce écrite par François Hien et mise en scène de manière collective s'inspire d'une histoire réelle, l'affaire Baby-Loup. Celle-ci débute en 2008 quand la direction de la crèche Baby-Loup, située dans les Yvelines, licencie Fatima Afif pour faute grave. Le motif : cette salariée refuse de retirer son voile sur son lieu de travail. Après un véritable feuilleton judiciaire et plusieurs jugements contradictoires, le licenciement de Fatima Afif est finalement confirmé par la Cour de cassation.

Dans l'adaptation de François Hien, l'histoire se déroule à Puits-Hamelin, un quartier populaire d'une grande ville imaginaire. Après s'être absentée cinq ans pour congé parental, Yasmina revient à la crèche Bicarelle dont elle est la directrice adjointe. Elle porte un voile islamique et refuse de le retirer à l'intérieur de l'établissement, contrairement au règlement. Sa directrice, Francisca, la licencie. Yasmina porte plainte pour discrimination. C'est le début d'un conflit qui va prendre à partie tous les habitants du quartier puis écoper d'une résonance nationale. Militants, philosophes, intellectuels, journalistes, responsables religieux ou citoyens, la société tout entière s'empare de la question. Dans sa pièce, François Hien met en lumière la polysémie des événements. Il examine les rouages d'un conflit capable de dresser les habitants les uns contre les autres, dans une logique d'escalade des crispations et de durcissement mutuel des deux « camps » qui se forment.

Sur scène, le dispositif bifrontal place les spectateurs au cœur de la tourmente des opinions : observateur et observé, chacun assiste *in fine* à la perplexité des autres. Il en résulte l'image d'une société plurielle qui, par le théâtre, est tenue de se mettre au travail sur ses contradictions. Au spectateur est rendu sa responsabilité d'écouter, de penser, de juger en conscience et en connaissance, de formuler son opinion, de conscientiser sa position, de se laisser surprendre par l'empathie. C'est à cette condition que *La Crèche : mécanique d'un conflit* peut se faire non seulement le portrait d'un événement passé, mais aussi le miroir de ses échos actuels. Déjà éprouvée sur scène en 2017, la pièce est ici recréée avec une nouvelle distribution, une mise en scène enrichie et un texte ajusté au plus près de l'évolution du climat politique et du changement de perspective introduit par de nouvelles approches militantes.

Activité 1 : Reconstituer l'histoire du projet

La Crèche est, historiquement, le premier spectacle de L'Harmonie Communale, en 2017. Si la compagnie le recrée en 2023, c'est pour mieux l'adapter à la fois à l'évolution du débat national autour des questions que le spectacle aborde (laïcité, voile, féminisme, islamophobie...) et à l'évolution de l'univers artistique de la compagnie qui s'attache, depuis plusieurs spectacles, aux destins particuliers de façon plus romanesque. Dans le dossier de création¹, François Hien reconstitue, dans un récit subjectif à la première personne, l'histoire de ce projet entre 2008, le début de l'affaire Baby-Loup, qui constitue le point de départ, et 2023, date de la recréation de la pièce au TNP.

Donner aux élèves, dans le désordre, quelques extraits de ce texte qui représentent les principales étapes du travail de François Hien et de tous ceux qui y ont contribué. Demander aux élèves de retrouver l'ordre chronologique de l'évolution du projet en plaçant, dans le bon ordre chacun de ces fragments.

L'ordre chronologique est : F – H – C – G – E – K – N – J – L – A – D – M – I – B

François Hien est diplômé de l'INSAS en 2005. L'affaire Baby-Loup, avec les différentes décisions judiciaires, dure de 2008 à 2014. La préparation du documentaire à Chanteloup-les-Vignes a lieu en 2016. Le labo d'été avec le Collectif X se déroule en 2017, au moment où paraît l'essai *Retour à Baby-Loup*. La tournée en région lyonnaise a lieu de 2017 à 2019 avant d'être interrompue par la Covid en 2020. Le projet *Échos de la Fabrique*, initié à l'Opéra, dure 2 ans, de 2019 à 2022 pour sa reprise aux Célestins. La constitution de l'équipe, le travail de réflexion et d'improvisation, ainsi que l'écriture de la pièce occupent la fin 2022. Le spectacle est répété au TNP en février 2023.

→ **Fragment A.** À la suite de ce projet est montée l'envie d'appliquer à *La Crèche* quelques-unes des méthodes trouvées sur *Échos de la Fabrique*. Raconter l'histoire d'une de travailleur.r.se.s confronté.es à une série d'événements qui met à l'épreuve leur solidarité de groupe.

→ **Fragment B.** Ce projet, comme la plupart de nos pièces, fonctionnera en mise en scène collective. Cette collégialité n'empêche pas des gestes de mise en scène affirmés ; elle a l'avantage de ne pas soumettre les corps au plateau à une vision exogène au travail du jeu. Tout naît par et grâce au plateau, dans l'attention portée par chacun d'entre nous à ce qui se joue entre les êtres en présence.

→ **Fragment C.** Comme je le fais d'habitude, j'ai commencé à mener mon enquête de terrain, solitairement, rencontrant tous les protagonistes de l'affaire et m'imprégnant de l'atmosphère de Chanteloup. Cependant, assez vite, il m'a semblé que ce que je voulais raconter, la nature de ce « piège sans auteur » où tout le monde était tombé, exigeait un récit au présent, qui reconstitue les rouages de l'histoire, et non pas un documentaire au passé. Ainsi montait en moi une envie d'écriture et de fiction.

→ **Fragment D.** Composer un groupe divers qui sait de quoi il parle. Il n'est pas nécessaire que chacun dans le groupe ait une expérience personnelle et sensible des situations décrites par la pièce ; en revanche, il faut que le groupe, dans son entièreté, ait les ressources en lui pour éviter certaines erreurs, certains impensés. Ainsi, il me semble indispensable que le groupe sache sensiblement ce qu'est la discrimination, l'islamophobie, la vie dans une banlieue désertée par les services ; mais aussi les impératifs d'une structure de la petite enfance, la direction d'un projet social, les difficultés relationnelles avec les familles, les dialogues interculturels difficiles...

→ **Fragment E.** Désireux de relocaliser l'histoire ailleurs que dans son contexte d'origine, j'ai eu l'idée de la faire se dérouler à Saint-Étienne, en particulier dans le quartier de Montreynaud. En y faisant des repérages, j'ai rencontré une compagnie qui y travaillait, le Collectif X. En une semaine nous avons créé la pièce, imaginé le dispositif de mise en scène et exploré ses possibilités. Le tout a donné un spectacle dont nos spectateurs estivaux ont été saisis.

→ **Fragment F.** Diplômé de l'INSAS, une école belge de cinéma et de théâtre, j'ai été documentariste pendant une dizaine d'années. C'est avec ma casquette de réalisateur que je m'intéresse à une histoire très médiatisée : l'affaire Baby-Loup.

¹ Dossier disponible sur le site de la compagnie avec le lien suivant : harmoniecommunale.fr/files/ugd/641169_1ba7ab7575c14854a1d90c3a4babd8db.pdf

→ **Fragment G.** J'ai décidé d'écouter une envie ancienne et jamais réalisée, et faire de cette histoire une pièce de théâtre. Je propose alors à quelques comédiens de ma connaissance de participer à des ateliers en dehors de tout cadre de production.

→ **Fragment H.** L'affaire Baby-Loup est la médiatisation d'un conflit, dans une petite ville des Yvelines, Chanteloup-les-Vignes, entre une crèche associative et une employée qui avait été licenciée pour avoir refusé de retirer son voile. Si l'affaire était passionnante, c'est qu'elle permettait de saisir de manière dynamique un piège qui s'était progressivement refermé sur la ville et ses habitants. Au départ, il n'y avait qu'un conflit entre deux femmes, les arguments religieux ayant tout du prétexte. Rapidement, des idéologues des deux bords avaient tenu à faire de cette affaire un symbole.

→ **Fragment I.** L'histoire que cette pièce racontera ne sera plus tant l'histoire d'un conflit ; mais l'histoire d'un groupe de travailleuses à qui ce conflit arrive, et qu'il contraint à se positionner, dressant des gouffres là où jusqu'alors l'entente régnait. La première version de la pièce comportait quelques scènes d'affrontement polémique. Ces scènes resteront peut-être, mais je voudrais que nous les vivions comme les vivraient les travailleuses de cette crèche.

→ **Fragment J.** La pandémie de Covid-19 annule une série de représentations prévues au théâtre du Point du Jour. Alors que le théâtre nous propose un report pour deux saisons plus tard, il m'apparaît évident que la forme issue du labo d'été a trouvé sa limite.

→ **Fragment K.** Le théâtre de l'Élysée à Lyon nous programme à l'automne, puis nous jouons dans le quartier de la Duchère, où nous entamons une résidence au long cours. Ces deux séries de représentations nous ont permis d'être programmés par quelques théâtres. Pendant deux ans, nous avons tourné un spectacle assez fragile, et dont bien des aspects n'avaient pas été décidés : les options prises dans l'urgence d'un labo d'été s'étaient cristallisées.

→ **Fragment L.** Notre projet *Échos de la Fabrique*, réalisé avec l'Opera de Lyon (repris au Théâtre des Célestins) m'a permis, pour la première fois, d'écrire un texte en relation étroite avec le plateau. J'avais fourni en amont un important travail de documentation et de problématisation, qui permettait à nos interprètes de faire des improvisations informées. À la volée, je relevais certaines des phrases dites en improvisation ; puis, dans la solitude, je faisais émerger les scènes, fruits d'une structure que j'avais préétablie mais que nos interprètes avaient profondément infusée de leur personnalité.

→ **Fragment M.** Réécrire la pièce en fonction d'un temps de travail en groupe, d'improvisations, ainsi que de la personnalité et l'histoire des personnes recrutées.

→ **Fragment N.** Parallèlement, et sans aucun objectif professionnel, j'avais entrepris en 2012 des études de philosophie par correspondance, à l'université de Nanterre. Je décide de consacrer mon mémoire de Master 2 à cette affaire. Un éditeur se montre intéressé par ma démarche et décide de publier mon mémoire. Ce sera l'essai *Retour à Baby-Loup*, sorti en septembre 2017, aux Éditions Petra.

Activité 2 : Organiser un débat mouvant

Il s'agit de proposer une affirmation à un groupe de participants et de demander à chacun de prendre position pour ou contre elle, en se positionnant d'un côté ou de l'autre de la salle. Après 3 minutes de réflexion collective de chacun des côtés, tout participant qui le souhaite peut lever la main et prendre la parole pour donner un argument en commençant son propos par « je suis / je ne suis pas d'accord avec cette phrase parce que ». À l'écoute de cet argument, tout participant peut décider de changer de côté, et rejoindre la rive qu'il n'avait pas choisie au départ ; ce qui ne signifie pas qu'il change d'avis mais qu'il est sensible à la valeur de l'argument. Denis Caroti, dans *Esprit critique. Outils et méthodes pour le second degré*, édité par Canopé en 2019, propose un mode d'emploi très utile de cet exercice. On peut le télécharger gratuitement à l'adresse suivante : reseau-canope.fr/?id=4632.

Proposer un débat mouvant autour des thèmes abordés dans *La Crèche* est un bon moyen non seulement d'entrer dans (ou de prolonger) la réflexion philosophique que le spectacle propose, mais également d'expérimenter le fonctionnement théâtral de l'œuvre qui, en donnant à entendre tous les points de vue pour exposer la « mécanique du conflit », permet au spectateur, face à la multiplicité des opinions incarnées au plateau et à la perplexité de son alter ego dans la bi-frontalité du dispositif, de questionner sa position, de la remettre en question, en acceptant de se corriger, modestement. On confrontera les élèves aux questions liées à leur conception de la laïcité et à leur regard sur le port du voile. Dans son essai *Retour à Baby-Loup*, François Hien consacre deux chapitres à ces questions. Leur lecture en permettra une meilleure appréhension : il s'agit du chapitre 3 « Laïcité contre laïcité » (pp. 53-66) et du chapitre 5 « Féminisme contre féminisme » (pp. 83-96).

Cet exercice peut s'organiser aussi bien en amont du spectacle pour questionner les élèves sur leurs représentations idéologiques, qu'en aval pour faire une synthèse des prises de position entendues pendant le spectacle.

→ Avant le débat

- Disposer d'une salle avec un espace libre qui permette à tout le groupe de rester debout et aux deux rives opposées d'être distantes. Matérialiser les deux camps : « D'ACCORD » et « PAS D'ACCORD » à l'aide de deux feuilles A3 au sol. Matérialiser une ligne centrale qui sépare l'espace en deux.
- Présenter l'exercice aux élèves en insistant sur la dimension positive de l'argumentation : il ne s'agit ni d'une joute ni d'un match d'argumentation qu'il s'agirait de remporter, mais d'un travail de réflexion et d'écoute.
- Insister sur la nécessaire mobilité d'esprit et l'acceptation de l'idée de l'autre : changer de côté ne signifie pas changer d'avis mais reconnaître la valeur d'un argument.

→ Pendant le débat

- Se placer sur la ligne de séparation, si possible en hauteur, pour observer le débat.
- Proposer oralement ou afficher/projeter les affirmations. Voici un choix d'affirmations dont plusieurs ont été utilisées par François Hien dans le travail préparatoire du spectacle avec ses comédiens :

Je pense que la religion est une affaire privée.

Je pense que la religion est toujours une aliénation.

Je pense qu'il revient aux croyants de financer seuls la construction de leurs lieux de culte.

Je pense que l'État devrait être strictement séparé de l'Église et ne pas se mêler des affaires religieuses.

Je suis choqué par les horaires non mixtes dans les piscines municipales.

Je suis choqué par les crèches de la nativité dans les lieux officiels de la République.

Je pense qu'au nom de la laïcité il est normal d'interdire aux élèves des écoles des signes religieux ostentatoires.

Je pense qu'au nom de la laïcité, il est normal d'interdire aux étudiants des universités des signes religieux ostentatoires.

Je pense qu'au nom de la laïcité, il est normal d'interdire l'accompagnement des sorties scolaires aux mères voilées.

Je pense qu'une croix en médaillon est un signe religieux ostentatoire.

Un voile sur les cheveux est un signe religieux ostentatoire.

Une jupe longue peut être un signe religieux ostentatoire.

Je pense que toutes les associations ou structures ne respectant pas l'égalité homme-femme ou interdisant l'accès aux femmes devraient être interdites.

Je pense que les jeunes enfants devraient pouvoir grandir sans être influencés par un modèle religieux.

Je pense que la laïcité est une option spirituelle ou idéologique parmi d'autres.

Pour moi, la laïcité est une règle organisant la coexistence des libertés religieuses.

Je pense que l'école est le lieu d'une neutralité religieuse absolue.

Je peux défendre la laïcité et être croyant.

Il m'arrive d'employer le mot « islamophobe » et je le trouve légitime.

Je pense que porter le voile est un moyen d'être soi-même.

On peut porter le voile et être féministe.

Pour moi, porter voile est un symbole d'oppression des femmes.

Je pense que porter le voile peut être un moyen d'être libre.

- Gérer la prise de parole, en faisant passer l'argumentation d'une rive à l'autre, tout en rappelant aux élèves de toujours commencer par la phrase « je suis/je ne suis pas d'accord avec cette phrase, car... ». Changer d'affirmation si tout le groupe est du même côté.
- Ne pas intervenir dans le débat (sauf si des propos insultants ou discriminants sont tenus). Si des arguments scientifiquement faux sont proposés, les noter, et y revenir à la fin de l'exercice.
- Valoriser les passages d'une rive à l'autre et inciter les élèves à se déplacer au besoin en les questionnant de façon collective (« Alors, personne ne trouve cet argument recevable ? ») ou individuelle, par la parole ou par le regard.

Activité 3 : Faire l'expérience d'un théâtre de la réconciliation en rejouant la dernière scène

Deux longues scènes ouvrent et ferment la pièce, se répondant en miroir. Dans la première, le conflit se noue, dans le huis-clos du bureau de la directrice, dans un duo/duel entre Francisca et Yasmina : des paroles blessantes sont prononcées, d'autres qui pourraient réconcilier ne le sont pas. Dans la dernière, on tente d'apaiser le conflit : juste avant la représentation du Joueur de flûte dans la crèche et la dernière rencontre, apaisée et drôle, entre Karim et Florence, se déroule une grande assemblée collective initiée par Maryam, pour expliquer aux parents le départ de la crèche à Saint-Romans. Elle souhaite faire dire à chacun ce qu'ils ont vécu, ce qui s'est passé, pour essayer de comprendre et de se comprendre. Tous les personnages sont présents (sauf Inees, en congé maladie) tous les fils narratifs convergent vers cette assemblée. Les spectateurs sont également conviés dans cette assemblée par la réorganisation du dispositif scénique : le face à face bi-frontal laisse la place à l'espace commun d'un cercle.

Tenter de rejouer cette scène en improvisation permettra aux élèves de faire une synthèse des différents points de vue et d'expérimenter ce « théâtre de réconciliation » au cœur du projet de L'Harmonie Communale.

On fait un grand cercle de chaises sur lesquels le groupe s'installe. Pour réactiver la mémoire de la scène on peut procéder à une analyse chorale de ce moment du spectacle, en essayant de retrouver ensemble les moments-clefs et les répliques importantes de chacun des personnages.

Distribuer ensuite les 11 personnages de la scène : FRANCISCA, MARYAM, RACHIDA, KARIM, YASMINA, MOUFIDA, FLORENCE, MÈRE 1, MÈRE 2, MÈRE 3, MÈRE 4. La scène est rejouée. Le reste du groupe, dans le même cercle, observe et réagit, comme les habitants de Puits-Hamelin conviés à cette assemblée.